



COMMUNE DE LA CADIERE
PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°4-b

Document graphique
Planche NORD-EST

Echelle 1 / 5 000°

REVISION TOTALE DU PLU

Prescrite par DCM du 27 / 06 / 2013
Projet de PLU arrêté par DCM du 30/05/2017
PLU approuvé par DCM du



CHRISTIAN LUYTON ARCHITECTE URBANISTE
AV FOCH LE CONCORDE 83300 TOULON
TEL 04 94 89 06 48 mail christian.luyton@wanadoo.fr

- Limite de zone ou de secteur
- UA** Nom de zone
- UBa** Nom de secteur
- Espace Boisé Classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé pour voie ou passage public à créer ou à élargir
- N° d'opération
- Emplacement réservé pour équipement
- Emplacement réservé pour logement
- Périmètre de protection de captage
- Ligne haute tension
- Servitude (f3) liée à la canalisation de gaz

Eléments remarquables identifiés

- Patrimoine bâti**
 - Monument historique
 - Eglise et chapelle
 - Oratoire, monuments divers
 - Patrimoine lié à l'eau
 - Patrimoine vernaculaire (Aire de battage/Four à cade/Four à chaux)
 - Cabanon
- Patrimoine végétal**
 - Alignement d'arbre
 - Liseron duveteux
- Chiroptères**
 - Arbre gîte
 - Bâti gîte
- Risque inondation**
 - PPRi du Grand Vallat prescrit (zone rouge-R1&R2 / zone bleue-B1&B2)
 - Zone basse hydrographique
- Risque mouvement de terrain (PPR approuvé)**
 - Zone inconstructible
 - Zone soumise à étude géotechnique
- Mine de lignite - Fontanieu**
 - Zone soumise au risque mouvement de terrain et échauffement
- PPRIF**
 - R : zonage rouge
 - En1 : zone de risque fort à très fort
 - En2 : zone de risque modéré à fort
 - En3 : zone de risque faible à modéré

